

Image not found or type unknown



Erreur de saisie de données par mon banquier

Par **stef35**, le **29/01/2010** à **14:36**

Bonjour, j'ai contracté un prêt bancaire en 2001 pour la construction d'une maison. Je viens de contacter une nouvelle banque pour faire une renégociation de mes prêts et lors de ce rendez vous, le conseiller que j'ai vu m'a fait remarqué que à la rubrique "adresse du bien à financer" figure non pas le nom de la commune ou nous avons construit mais la commune ou se trouvait la banque avec laquelle nous avons souscrit le prêt ! Ce même conseiller bancaire me dit qu'il y a une possibilité qu'un recours en justice soit possible afin de mettre fin aux prêts ! est ce effectivement possible ? Merci de bien vouloir me répondre.